

Initiatives ministérielles

Mais l'Accord de libre-échange n'est pas aussi merveilleux. Malheureusement, il n'est pas dans l'intérêt supérieur du Canada, car ce ne sont que quelques privilégiés qui en bénéficieront et non la plupart des travailleurs canadiens.

Nous avons dit que l'accord de 1988, tel que formulé, n'était pas le bon. Nous avons dit qu'il nous fallait une politique et des programmes d'adaptation qui assurent la transition vers cette nouvelle économie mondiale. Les Canadiens ne se sont pas vraiment rendu compte que l'Accord de libre-échange constituait le programme gouvernemental d'adaptation—et c'est plutôt triste. Le gouvernement a offert son approche économique du marche-ou-crève, sans prévoir aucune aide à l'adaptation des entreprises ni, surtout, à l'adaptation des travailleurs. Il préconisait la survie du plus fort. Marche ou crève, disait-il. Bonne chance! Et les Canadiens n'ont cessé de pâtir depuis.

Certes, il y a bien eu quelques réussites et quelques gagnants. Mais il s'agit de cas rarissimes et isolés. Nous sommes donc loin des résultats que laissaient miroiter les beaux discours du gouvernement à propos de cet accord. Ces bons résultats n'ont pas profité aux gens d'affaires canadiens.

Je le répète, nous sommes pour le libre-échange, mais à de bonnes conditions; or, les conditions de cet accord ne sont pas bonnes. Nous disons aujourd'hui que des améliorations s'imposent dans l'ALÉNA. Cet accord a besoin d'être amélioré. Il n'est pas complet et il n'y a pas lieu de l'approuver dans sa version actuelle.

Monsieur le Président, j'attire votre attention sur certains propos pour le moins extravagants du ministre. Celui-ci prétend que les exportations canadiennes témoignent des avantages découlant de l'Accord de libre-échange et de la pertinence des politiques économiques du gouvernement, de sa théorie de la percolation. À mon avis, certains propos du ministre méritent qu'on les examine de plus près.

Jetons-y un coup d'oeil plus attentif. La vérité, c'est que la situation commerciale du Canada n'a cessé de se détériorer depuis que les conservateurs sont au pouvoir, surtout depuis l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange. Selon le ministre, en 1992, nos exportations de marchandises ont atteint le chiffre record de 157 milliards de dollars, soit 11 p. 100 de plus qu'en 1991.

• (1805)

Qu'est-ce que cela prouve? Je préfère m'en tenir aux preuves concrètes de Statistique Canada. Selon cet orga-

nisme, nos résultats commerciaux sont mesurés par le solde net de nos exportations.

En 1992, nos importations globales de marchandises ont également atteint le chiffre record de 148 milliards de dollars. Notre excédent commercial global, qui se chiffrait à 9,5 milliards de dollars en 1992, est donc le plus modeste que nous ayons connu depuis 1981.

M. Danis: Qu'est-ce que cela fait?

Mme Finestone: En 1982, notre excédent commercial, qui se chiffrait à 17,7 milliards, était presque le double de celui de 1992. J'espère que le ministre du Travail peut comprendre cet écart. Voilà ce que cela fait. Nous nous en tirions beaucoup mieux qu'aujourd'hui.

Par ailleurs, le ministre du Commerce extérieur a dit que nos exportations de marchandises aux États-Unis ont atteint en 1992 le chiffre record de 122,3 milliards de dollars, soit 13,6 p. 100 de plus qu'en 1991.

Qu'en est-il au juste? La vérité c'est que nos importations de marchandises des États-Unis ont aussi atteint le chiffre record de 104,6 milliards de dollars. Il est incontestable que notre balance commerciale avec les États-Unis était meilleure avant l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange, avant que les politiques économiques des conservateurs ne fassent sentir tous leurs effets.

Notre excédent commercial cumulatif pour les quatre ans qui ont précédé l'Accord de libre-échange s'élevait à 69,1 milliards de dollars. C'est 14,4 p. 100 de plus que la balance commerciale réalisée au cours des quatre ans qui ont suivi l'Accord de libre-échange, soit de 60,4 milliards de dollars.

À mon avis, avant de faire des observations aussi fantaisistes, le gouvernement devrait sérieusement penser au 1,6 million de Canadiens qui sont au chômage; ce chiffre est le plus élevé parmi les pays de l'OCDE, ou alors il est le deuxième. Ensuite, il devrait donner suite aux promesses qu'il avait faites afin de dissiper les craintes des travailleurs et des industries, et leur permettre de s'adapter à ce qui pourrait être un accord commercial acceptable en établissant des règles du jeu équitables.

Mes collègues, les députés d'Etobicoke et de Winnipeg, ont dit que le gouvernement devrait profiter des négociations, auxquelles il participe actuellement en vue de conclure des accords parallèles sur les normes concernant l'environnement et la main-d'oeuvre pour inviter les États-Unis à définir les subventions faussant les échanges, parce que le Canada a grandement besoin de cette définition qui servirait à prévenir les différends commerciaux avec les États-Unis.